

Prime Impulséo II

Check-list des documents à joindre :

- Le formulaire de demande d'intervention : [ASI](#) ; [pratique de groupe \(en association de fait\)](#) ; [pratique de groupe \(en société, asbl ou autres\)](#) ; [solo](#)
- Copie de votre carte d'identité (r/v)
- Copie de la carte d'identité de chaque employé administratif (r/v).
- Preuve d'agrément comme médecin généraliste
- Copie du contrat de travail de chaque l'employé administratif (les tâches de l'employée doivent être listées)
- Attestation du secrétariat social : [ASI](#) ; [pratique de groupe \(en association de fait\)](#) ; [pratique de groupe \(en société, asbl ou autres\)](#) ; [solo](#)
- Attestation de l'employeur : [ASI](#) ; [pratique de groupe \(en association de fait\)](#) ; [pratique de groupe \(en société, asbl ou autres\)](#) ; [solo](#)
- Les statuts de la société (si vous êtes en société)
- Une copie du contrat de collaboration (si pratique de groupe)
- [Une déclaration sur l'honneur](#) concernant l'accord de coopération, le dossier médical électronique labellisé, l'utilisation du Réseau Santé Wallon.

Faites-vous accompagner dans vos démarches, contactez-nous !

